



# Conseil d'établissement

Date : lundi 6 mai

Heure : 18h30

Lieu : TEAMS

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Adoption du procès-verbal du 18 mars	
4. Affaires relatives au procès-verbal du 18 mars	5 min.
5. Parole au public	15 min.
6. Parole à la technicienne du service de garde	5 min.
7. Parole à l'OPP	5 min.
8. Parole au représentant au comité de parents	5 min.
<b>9. ÉTUDE DES DOSSIERS</b>	
<b>DÉCISION</b>	20 min.
9.1.1 Approuver les dons lors du spectacle	
9.1.2. Approuver l'utilisation du budget du CE	
9.1.3 Approuver achat de terre et de plantation – projet 6 <sup>e</sup> année	
9.1.4 Adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation	
<b>DISCUSSION</b>	10 min.
9.2.1 Consultation sur les besoins de l'établissement en biens et en services.	

<b>INFORMATION</b>	20 min.
9.3.1 Organisation scolaire 2024-2025	
9.3.2 Spectacle de musique	
9.3.3 Duathlon et triathlon	
9.3.4 Prix de l'engagement parental en éducation – Reconnaissance Mérite	
9.3.5 Prix Inspiration Patriotes	
9.3.6 Fresque	
9.3.7 Lipdub	
<b>10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : 3 juin</b>	

*Amélie Paré*, Présidente du conseil d'établissement